

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 18 janvier 2013  
(convocation du 7 janvier 2013)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Huit Janvier Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12h30  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick à partir de 12h30  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. GAUTE Jean-Michel à M. JUNCA Bernard  
M. LABARDIN Michel à M. BOBET Patrick jusqu'à 10h30  
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard à partir de 11h10 et jusqu'à 12h15  
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel à partir de 12h00  
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 9h55 et à partir de 11h  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle  
Mme LACUEY Conchita à Mme CARTRON Françoise  
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard  
Mme BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. GELLE Thierry  
M. CAZENAVE Charles à M. GAÜZERE Jean-Marc jusqu'à 10h05  
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10h10  
Mme COLLET Brigitte à Mme DESSERTINE Laurence  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FOURCADE Paulette à partir de 12h

M. DAVID Yohan à M. ROBERT Fabien à partir de 9h50  
Mme DELATTRE Nathalie à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h45  
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 10h20  
Mme DESSERTINE Laurence à Mme PIAZZA Arielle à partir de 11h45  
M. DUCASSOU Dominique à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h30  
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 12h  
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 11h55  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. JOUBERT Jacques  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément à partir de 12h10  
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic  
M. LOTHAIRE Pierre à M. BRON Jean-Charles  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme PARCELIER Muriel à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h20  
M. ROBERT Fabien à Mme LIRE Marie-Françoise à partir de 12h15  
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. BRUGERE Nicolas  
M. SIBE Maxime à M. QUANCARD Denis  
M. SOLARI Joël à M. RAYNAL Franck jusqu'à 11h45  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Hauts de Garonne Développement - Programme « S'intégrer dans l'emploi : Parrainage et maîtrise des outils d'accès à l'emploi » - Convention - Décision - Autorisation.**

Monsieur MAURRAS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

### **Contexte**

Hauts de Garonne développement agit dans le champ du développement économique local, en adéquation avec les objectifs économiques fixés par la CUB pour développer son territoire. Les financements apportés par des collectivités comme la Communauté Urbaine ont permis ces dernières années d'accentuer les dispositifs d'aides aux entreprises et à l'emploi sur le territoire des hauts de Garonne, et ce dans un contexte économique très délicat pour les activités comme pour les hommes.

Plus encore que ses actions en faveur du développement économique, Hauts de Garonne Développement se positionne aujourd'hui en faveur des emplois locaux, et réalise une approche d'ordre social sur les facteurs d'accès à l'emploi.

Ainsi Hauts de Garonne Développement a fait émerger une Charte de la Diversité sur son territoire avec le soutien de la Préfecture de la Gironde, visant à éliminer les discriminations faites aux jeunes personnes en difficulté sociales et économiques, lorsqu'ils sont en recherche de stages. La structure développe également des actions de soutien en faveur des personnes immigrées maîtrisant mal la langue française et les ressorts du monde du travail en France, car elles sont les premières touchées par les discriminations à l'embauche ou la « stagiairisation ».

Après avoir réalisé un diagnostic sur ses actions en faveur de la lutte anti-discrimination dans les cadres d'emplois, des actions pragmatiques ont été retenues pour s'inscrire dans un programme d'actions en 2013. C'est le cas des parrainages de demandeurs d'emploi et de l'utilisation plus large des contrats d'alternance appliqués aux personnes en difficulté d'intégration sur le marché du travail.

## **Mise en œuvre du programme « S'intégrer dans l'emploi : Parrainage et maîtrise des outils d'accès à l'emploi »**

L'objectif de la structure est la contractualisation des acteurs intéressés pour développer les parrainages favorisant l'emploi :

- un chef d'entreprise
- un demandeur d'emploi
- Hauts de Garonne Développement

Les chefs d'entreprises s'inscrivent dans une démarche volontaire avec Hauts de Garonne Développement et s'engagent à encadrer des demandeurs d'emplois désireux d'être accompagnés vers l'emploi durable et de s'intégrer dans un environnement de travail pérenne.

Les demandeurs d'emplois prennent contact avec l'association pour recevoir un appui et un accompagnement : amélioration du niveau de langue, formation à la rédaction des CV et des lettres de motivation, en priorité pour ceux qui ne possèdent pas de qualification.

L'Association Hauts de Garonne fait le lien entre les chefs d'entreprises volontaires et les demandeurs d'emplois concernés par ce programme, en mettant notamment à disposition en permanence un Chargé de mission en CAE (contrat 35 heures) qui assure la promotion de la Charte de Diversité, et qui œuvre en complément au déroulement du volet « Maîtrise des volets d'accès à l'emploi ».

Hauts de Garonne Développement crée également dans ce programme, des ateliers divisés en divers modules pour les stagiaires, leur permettant de se familiariser avec les champs lexicaux du monde du travail, les méthodologies de rédaction des documents de présentation à l'embauche (CV, lettre de motivation), l'apprentissage des codes sociaux en lien avec le marché du travail, les dispositions juridiques essentielles liées au travail, les méthodes de démarchage pour l'obtention d'un emploi ou d'un stage, ainsi qu'en parallèle et tout au long de leur prise en charge, des cours de français (écrit, lu, parlé). Cette mission assurée par la structure sera animée par une Chargée de mission entièrement dédiée aux parrainages.

Une instance de suivi est prévue pour veiller au déploiement technique de l'opération dans de bonnes conditions, avec le Conseil Général Gironde, le CR/FSE, les Directions de Pôle Emploi du territoire des Hauts de Garonne, des Délégués du Préfet de Gironde, l'ACSE, la Communauté Urbaine de Bordeaux, la Délégation Régionale des Droits des Femmes, et IMS Entreprendre pour la Cité Aquitaine.

### **Lien avec l'action de la CUB sur l'emploi et l'ESS**

Hauts de Garonne Développement anime un réseau territorial bien structuré déjà reconnu par la CUB au niveau du développement économique du territoire, et complémentaire des actions de la CUB en matière économique.

Concernant l'emploi et l'ESS, la CUB soutient depuis longtemps déjà les structures de l'ESS et du développement économique souhaitant élargir leur champ d'actions pour en faire bénéficier les publics en difficultés sociales ou économiques.

Le programme développé par Hauts de Garonne Développement s'inscrit dans la politique de soutien communautaire en faveur de la création d'emplois et de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi sur le marché du travail.

De plus, eu égard au réseau de parrainages entrepreneurs/demandeurs que la structure souhaite mettre en place, il s'agit d'une innovation sociale intéressante qui mérite d'être reconnue et où l'appui de la CUB peut constituer un levier avéré.

### **Convention de partenariat 2013 avec Hauts de Garonne Développement**

La Communauté Urbaine de Bordeaux souhaite encourager les initiatives de Hauts de Garonne Développement, que ce soit en matière économique que sociale, d'autant qu'elle est compétente localement et qu'elle mobilise un réseau au service de l'emploi et du dynamisme économique du territoire.

Cette opération poursuit les objectifs politiques de la CUB au service de son territoire, notamment l'axe 75 000 emplois du projet métropolitain, les objectifs du Schéma Métropolitain de Développement Economique et l'appui aux initiatives en matière d'économie sociale et solidaire.

La structure sollicite ainsi la CUB pour un financement qui sera porté à 10 000 € en 2013, afin de mettre en œuvre le programme d'actions « S'intégrer dans l'emploi : Parrainage et maîtrise des outils d'accès à l'emploi ».

Il s'agit d'un financement nouveau, car l'opération est une première sur le territoire des Hauts de Garonne, mais qui est complémentaire des soutiens déjà apportés en 2012 à Hauts de Garonne Développement, à hauteur de 50 000 €.

La valeur ajoutée de cette opération sera ainsi à apprécier dans sa pertinence au regard des actions socio-économiques communautaires, des innovations dans les projets de territoire au plus près des publics en difficulté, de la mobilisation de personnes ressources et opérationnelles sur ce programme (6 personnes) dont une en CAE, du nombre de personnes concernées (20 parrains et 40 demandeurs d'emploi environ), et du territoire ciblé (les 19 communes de la CUB adhérentes à Hauts de Garonne Développement).

Une convention sera établie ci-joint à cette délibération pour l'année 2013 entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et l'Association Hauts de Garonne Développement.

Le budget prévisionnel de l'action « S'intégrer dans l'emploi : Parrainage et maîtrise des outils d'accès à l'emploi » est le suivant :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ T.T.C</b>
Achats	<b>8490,00 €</b>	Subventions d'exploitation :	
Services extérieurs (locations, assurances, ...)	<b>4760,00 €</b>	Etat	
		Département	<b>10 000,00 €</b>
		CUB	
		Autres EPCI	<b>26 084,00 €</b>
		Commune(s)	
		CNASEA (emplois aidés)	<b>20 340,00 €</b>
Autres services extérieurs (honoraires, publicité, déplacements, ...)	<b>21 069,10 €</b>	Autres FSE	<b>46 165,10 €</b>
Charges de personnel	<b>51 778,00 €</b>		
Frais Généraux	<b>16 492,00 €</b>		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>102 589,10 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>102 589,10 €</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales

**VU** le Règlement d'intervention communautaire relatif aux structures associatives

**VU** le Contrat de co-développement avec la commune de Cenon, fiche action n° 587, code C021190090

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** la demande de subvention de l'Association Hauts de Garonne Développement, d'un montant de 10 000 € au titre de son programme d'actions 2013 dénommé « S'intégrer dans l'emploi : Parrainage et maîtrise des outils d'accès à l'emploi » est recevable car ces actions contribuent aux objectifs définis par la Communauté Urbaine de Bordeaux en matière d'emploi, d'économie sociale et solidaire et de dynamique économique du territoire.

## DECIDE

**Article 1 :** L'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au titre du programme de partenariat et de diversité en 2013, au bénéfice de l'Association Hauts de Garonne Développement,

**Article 2 :** Le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux est autorisé à signer la convention financière 2013 ci-annexée, destinée notamment à déterminer les modalités de versement de la subvention communautaire,

**Article 3 :** La dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours chapitre 67 - article 6745 - fonction 901 - CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 18 janvier 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
29 JANVIER 2013

PUBLIÉ LE : 29 JANVIER 2013

M. FRANCK MAURRAS